

HERVÉ BERVILLE
Député I 2ème circonscription des Côtes-d'Armor
Porte-parole I La République En Marche

Le 21 juillet 2017,

COMMUNIQUE DE PRESSE

La problématique de l'envasement de la Rance est plus que jamais prégnante. J'ai ainsi rencontré jeudi 20 juillet le cabinet du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot afin d'aborder ce sujet. Il est urgent de trouver une solution de gestion pérenne de la sur-sédimentation. En effet, ce phénomène menace l'attractivité économique et l'équilibre écologique de l'estuaire qui se trouve au cœur du projet de parc naturel régional Rance-Côte d'Emeraude.

Nous nous sommes entretenus sur le financement nécessaire pour vider le piège à vase de Lyvet et sur la gestion durable du désenvasement dans les années à venir. De nombreux élus et associations sont d'ores et déjà mobilisés sur ces questions et je continuerai à les soutenir dans leurs actions.

Le cabinet m'a confirmé la publication dans les prochains jours du rapport final d'expertise conjointe commandité au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et au Conseil général de l'économie (CGE) intitulé "Gestion sédimentaire de l'estuaire de la Rance". Dès la parution de ce rapport, les différentes parties prenantes seront en mesure de prendre des décisions et de proposer un plan de gestion dans les meilleurs délais.

Hervé Berville